

'11

ASSM  Académie Suisse
des Sciences Médicales

Editeur

Académie Suisse
des Sciences Médicales
Petersplatz 13, CH-4051 Bâle
T + 41 61 269 90 30
mail@samw.ch
www.assm.ch

Couverture

© psdesign1 – fotolia.com

Présentation

Howald Fosco, Bâle

Imprimé par


Schwabe AG, Bâle/Muttenz

Tirage

D 900 Ex., F 300 Ex.

ISSN 1016-1562

© ASSM 2012

 L'ASSM est membre des
Académies suisses des sciences

Les Académies suisses des sciences mettent les sciences en réseau à l'échelon régional, national et international. Elles s'engagent principalement pour la reconnaissance précoce, l'éthique et le dialogue entre science et société. www.academies-suisses.ch

Rapport annuel 2011

EDITORIAL	3
L'ASSM EN 2011	5
PRIORITÉS 2011	
Transplantation d'organes: révision des directives de l'ASSM suite aux problèmes rencontrés dans la pratique	7
Promotion de la recherche: l'ASSM révisé sa position	9
Nouveaux profils professionnels pour des professionnels manquants?	12
L'ASSM, une partenaire active au sein de l'association des Académies	16
PUBLICATIONS	20
SUBSIDES	
Fonds de l'ASSM	24
Bourses MD-PhD	26
Fonds Käthe Zingg Schwichtenberg	27
Recherches et réalisations en médecine appliquée (RRMA)	27
Prix Média en médecine 2011	27
COMPTES ANNUELS ET BUDGET	28
ORGANES	
Sénat	37
Comité de direction	42
Commissions	43
Secrétariat général	48



Prof. Peter Meier-Abt
Président ASSM

L'ASSM tient son cap

L'année passée a marqué la fin d'une ère. Après sept ans à la tête de l'ASSM, le Prof. Peter Suter a transmis le flambeau. C'est avec beaucoup d'habileté et sans jamais perdre son humour que Peter Suter a mené la barque à travers des moments difficiles. Nous remercions Peter de son engagement infatigable pour l'ASSM.

L'ASSM ressemble plus à un paquebot transatlantique qu'à un bateau de plaisance; ainsi – et par bonheur –, un nouveau capitaine ne peut pas changer brusquement de direction. Dès lors, un certain nombre de projets, comme par exemple «l'identité professionnelle», la «sécurité des patients», «l'intégrité dans la science» et «Health Technology Assessment», seront poursuivis.

2011 a connu des temps forts: le lancement du programme de soutien «Recherche sur les services de santé», l'approbation des directives «Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes», la publication des recommandations «La certification dans le domaine des prestations de santé» et l'engagement pour la garantie de la relève scientifique en médecine. Ce dernier point représente un défi majeur: des conditions cadres doivent être définies de telle façon que la recherche biomédicale et clinique reste une possibilité de carrière attractive pour la jeune génération de chercheurs. L'ASSM s'engage pour la création de nouveaux programmes de soutien et le renforcement de la médecine scientifique.

Parmi les missions prioritaires de l'ASSM, on peut citer tout particulièrement la recherche translationnelle, la «médecine personnalisée» jusqu'à la conception du patient virtuel, la promotion des «Medical Humanities», la formation des professionnels de la santé en fonction des besoins et des exigences du futur ainsi que l'instauration d'un système de santé durable.

Les développements actuels de la science, de l'économie et de la société laissent prévoir, dans un avenir proche, des transformations profondes au sein de la médecine, de la santé publique et du système de santé. Pour ce faire, des nouveaux scénarios et solutions doivent être envisagés, de même qu'un changement culturel au sein de la science et l'intensification du réseau interdisciplinaire et du travail en équipe.

L'ASSM est prête à s'engager en faveur des nouveaux objectifs et missions et, fidèle à ses traditions, à relever les défis éthiques qu'ils comportent.

Rétrospective 2011

Janvier

Forum «Recherche clinique»
(avec la SCTO)

Mise en consultation des
recommandations «Certificats dans
le contexte médical»

Février

Fondation de l'organisation «Swiss
Medical Board»

Mars

1^{re} séance du groupe de pilotage
«Médecine durable»

Déjeuner des parlementaires sur le
thème «Procréation médicalement
assistée et diagnostic préimplanta-
toire»

Publication du rapport «L'éthique au
sein des Académies suisses des
sciences»

Soutien de projets de recherche
dans le domaine de la médecine de
premier recours d'un montant de
CHF 110 000.–



Mai

Workshop SGIM «Assistance au sui-
cide: questions médicales, éthiques et
juridiques»

Workshop «Importance du gain de
connaissances lors de la pesée des
intérêts dans les expérimentations
animales»

Soutien de projets de recherche
dans le domaine de l'éthique
médicale (Fonds KZS) d'un montant
de CHF 247 925.–

Nomination des Proff. Renato L.
Galeazzi de St.-Gall et Thomas
Zeltner de Berne comme membres
d'honneur; des Proff. Charlotte
Braun-Fahrländer de Bâle, Richard
Herrmann de Bâle, Heinrich Mattle
de Berne, Kathrin Mühlemann
de Berne et Erich Seifritz de Zurich
comme membres individuels

Prof. Peter Meier-Abt devient le
nouveau Président de l'ASSM

Prof. Verena Briner de Lucerne est
élue nouveau membre du comité
de direction

Juin

Workshop «Structures de soutien
à la réflexion éthique en Suisse» avec
la SSEB

Révisions des directives «Diagnostic
de la mort dans le contexte de la
transplantation d'organes»

Programme MD-PhD: attribution de
12 nouvelles bourses

Publication des recommandations
«Certification dans le domaine des
soins de santé»

Révision des directives anticipées
avec la FMH

Juillet

Symposium «La médecine tous
azimuts? Problèmes éthique
de la médicalisation du quotidien»,
organisé avec la CNE

Août

1^{re} séance du groupe de travail
«Médecine durable»

Publication «Les futurs profils profes-
sionnels des médecins et des infir-
miers: rapport 2007 et commentaire
2011)»

Prise de position concernant le
contreprojet du Conseil fédéral sur
l'initiative «Oui à la médecine de
famille»

Septembre

Rencontre du comité de direction
avec des représentants des systèmes
de la santé et de l'éducation de la
Suisse du Nord-ouest dans le cadre
d'une retraite

Octobre

Symposium «Ethical Considerations
in Clinical Research», avec le Groupe
Suisse de Recherche Clinique sur le
Cancer (SAKK)

Journée d'experts: «Comment les
participants potentiels aux études
doivent-ils être informés pour qu'ils
soient vraiment informés» avec la
Communauté de travail des Commis-
sions d'éthique de la recherche en
Suisse (CT CER)

Novembre

Soutien de projets de recherche dans
le domaine de la médecine de pre-
mier recours d'un montant global de
CHF 100 000.–

Décernement du «Prix Média» en
médecine

Workshop «Advisory Board: un
groupe de consultants ou de marke-
ting?»

Réédition du guide pratique «La géné-
tique dans la médecine au quotidien»

Recommandations «Soutien éthique
en médecine»: ouverture de la procé-
dure de consultation

Décembre

L'ASSM et la Fondation Bangerter
lancent le programme de soutien
«Recherche sur les services de santé»



© bergringfoto – fotolia.com

Transplantation d'organes: révision des directives de l'ASSM suite aux problèmes rencontrés dans la pratique

Ces 40 dernières années, des milliers de vies humaines ont pu être sauvées grâce à la médecine de transplantation. Pour ce faire, il a fallu – et il faut toujours – que de nombreuses personnes soient prêtes à faire don de leurs organes après leur mort. Et la condition essentielle à cela est la confiance. La population doit avoir la certitude que l'équipe de transplantation travaille avec compétence et soin, que la mort du donneur soit correctement établie et que tout abus est exclu. La loi sur la transplantation (LTP) donne à cet égard des consignes claires et sévères et les directives de l'ASSM «Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes» fixent en plus des limites éthiques. La LTP et les directives de l'ASSM ont deux objectifs: d'une part, aider des patients gravement malades avec une transplantation; et d'autre part, garantir aux donneurs d'organes tout le respect et la protection qui leur reviennent.

La version actuellement en vigueur de la LTP a soulevé des difficultés dans la pratique. D'une part, les médecins impliqués se heurtaient à l'incertitude quant à la possibilité d'aborder la question du don d'organes avec les proches avant la mort du patient. Et d'autre part, les «mesures préliminaires» exclusivement destinées au maintien des organes en vue d'une possible transplantation ne sont autorisées que si le donneur y a explicitement consenti. Toutefois, ce n'est que très rarement qu'un tel consentement a été établi au préalable. Les médecins sont donc confrontés à un dilemme: peut-on continuer à soigner provisoirement le patient «de manière thérapeutique» en vue d'un possible don d'organes? Ou bien

le médecin doit-il renoncer à ces mesures et être prêt à accepter que, dans la plupart des cas, un don soit impossible, parce que le consentement explicite du patient fait défaut?

Dans ce contexte et en collaboration avec l'OFSP qui a fait établir une expertise juridique concernant des questions urgentes, l'ASSM a révisé ses directives «Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes» datant de 2005. Sur la base de cette expertise, les nouvelles directives précisent expressément que dans des situations dont le pronostic est sans issue, la possibilité d'un «don d'organes» peut être abordée avec les proches. Elles définissent également les conditions requises pour l'introduction de mesures médicales en vue d'une transplantation d'organes, même sans consentement explicite du patient. Selon les directives (et l'expertise), de telles mesures sont envisageables avec le consentement présumé du patient et l'accord de ses représentants. Les directives révisées sont entrées en vigueur au 1^{er} septembre 2011.

Parallèlement à la révision des directives de l'ASSM, le Conseil fédéral a lancé en 2011 une campagne d'information à la population, sous le slogan «Tous ont raison: ils expriment leur volonté»; elle aborde explicitement le thème des mesures médicales préliminaires. Également la carte de donneur contient maintenant des indications sur le consentement à l'introduction de mesures médicales préliminaires. La révision de la LTP constitue une prochaine étape. Dans le cadre de la consultation en septembre 2011, l'ASSM s'était exprimée positivement sur la révision partielle proposée; celle-ci tient compte des expériences réalisées depuis l'entrée en vigueur de la LTP et des principales attentes de la pratique. Même avec ces adaptations, qui ne sont pas encore approuvées par le Parlement, le processus de transplantation reste hautement complexe et confronte non seulement le personnel hospitalier, mais également les proches, à un défi de taille.



Promotion de la recherche: l'ASSM révisé sa position

Contrairement à la recherche fondamentale, la recherche clinique en Suisse ne pouvait afficher, ces dernières décennies, que des performances modestes. Ce constat s'applique encore plus à la recherche en médecine de premier recours. Face à cette situation, le Sénat de l'ASSM avait décidé en 1985 d'élaborer un programme d'encouragement et mis CHF 200 000.– par année à la disposition de ce programme intitulé «Recherches et réalisations en médecine appliquée» (RRMA). La commission RRMA a débuté ses activités en 1986 et a soutenu depuis lors une centaine de projets avec une somme globale d'environ 5 millions de francs.

Evaluation du programme RRMA

Dans le cadre de la discussion du budget 2011, le comité de direction de l'ASSM a chargé le secrétariat général d'évaluer le programme d'encouragement RRMA. Dans le concept d'évaluation, élaboré en concertation avec des experts externes, il était prévu de questionner, d'une part les investigateurs des années 2000–2009 dont les projets ont bénéficié d'un soutien (N = 39; «vision interne») et, d'autre part, les membres du Sénat et des représentants d'instituts universitaires, les sociétés de discipline médicale ainsi que l'OFSP (N = 153; «vision externe»). Le taux de réponses pour la «vision interne» s'élevait à 79% et pour la «vision externe» à 52%.

Comme prévu par le règlement de la RRMA, des médecins de famille ont participé à tous les projets acceptés; dans 21 cas (68%), ceux-ci étaient aussi responsables du projet de recherche, bénéficiant toutefois dans la plupart des cas du soutien de collaborateurs d'instituts universitaires. Les questions de recherche les plus fréquentes concernaient les analyses épidémiologiques (23%) et les nouveaux procédés préventifs (19%). Dans 74% des cas, les résultats des études ont été publiés, dont environ la moitié dans des revues scientifiques (avec peer review).

Le résultat le plus surprenant du côté de la «vision externe» est sans doute le fait que 95% des répondants considèrent la recherche en médecine de premier recours comme un domaine de recherche important. Ainsi, pour environ trois quarts des répondants, les bons projets de recherche en médecine de premier recours devraient être soutenus par le Fonds national.

En revanche, il était décevant d'apprendre qu'après 25 ans d'existence, seulement 60% des répondants connaissaient le programme RRMA. Ceci pourrait être incombé, entre autres, au nom de ce programme; l'abréviation RRMA n'est pas aisée à comprendre et donc à transmettre.

La poursuite du programme a été souhaitée par la grande majorité – toutefois, si possible, dans une forme améliorée. Ont notamment été cités:

- des soutiens plus élevés pour les projets de plus grande envergure;
- des contrôles de la qualité;
- une augmentation de l'output scientifique;
- la concentration sur la recherche sur les services de santé.

En 2011, l'ASSM a gagné le soutien de la Fondation Bangerter pour créer un programme d'encouragement «Recherche sur les services de santé». Grâce à ce nouveau programme, les améliorations proposées peuvent être réalisées rapidement et dans toute leur ampleur. Cette occasion – ainsi que les résultats de l'évaluation – a incité le comité de direction de l'ASSM à mettre un terme au programme RRMA fin 2011.

Une nouvelle priorité: la recherche sur les services de santé

Ce domaine de la recherche jette un pont entre, d'une part, la recherche biomédicale et clinique et, d'autre part, la prise en charge des personnes et les soins aux malades. C'est en quelque sorte l'étape ultime vers les personnes qui est ainsi explorée par la recherche sur les services de santé. A cause des transformations majeures des systèmes de santé, la recherche sur les services de santé gagne en importance au niveau international. Avec leur programme de soutien, la Fondation Bangerter et l'ASSM souhaitent contribuer à établir et développer ce domaine en Suisse également.

Dans la recherche sur les services de santé, la plupart du temps, les thèmes analysés concernent simultanément plusieurs axes:

- différents secteurs des soins (ambulatoires, stationnaires, réhabilitation, soins infirmiers),
- différentes professions au sein du système de santé (médecins, professions de soins, activités au sein d'organisations de prise en charge et administration),
- différentes disciplines scientifiques (p.ex. sciences biomédicales, sciences cliniques, sociologie médicale, informatique, économie de la santé, santé publique).

C'est cette diversité même qui a limité l'appui à la recherche sur les services de santé en Suisse. Un tel soutien est cependant indispensable compte tenu de son importance pour améliorer l'efficacité de la médecine et de l'ensemble du système de santé. Aux Etats-Unis et dans quelques pays européens voisins, il existe depuis quelques années des programmes de soutien dans le domaine de la recherche sur les services de santé («Health Services Research»). En Suisse, la Confédération s'efforce actuellement d'établir un concept national pour soutenir la recherche sur les services de santé.

Dans ce contexte, la Fondation Bangerter et l'ASSM lancent ensemble un programme de soutien «Recherche sur les services de santé». Cette initiative, limitée dans un premier temps aux années 2012–2016, vise

- la réalisation de projets de recherche de haut niveau dans le domaine de la recherche sur l'offre en soins au sens large;
- la promotion de la relève scientifique dans ce domaine;
- à moyen ou à long terme un développement durable des compétences et des infrastructures dans le domaine de la recherche sur l'offre en soins en Suisse.

Pour atteindre ces objectifs, la Fondation Bangerter met à disposition un montant d'environ 1 million de francs par an pour la période 2012–2016. L'ASSM assure le suivi scientifique du programme de soutien; une commission d'experts, dirigée par le Professeur Thomas Rosemann, directeur de l'Institut de médecine de premier recours de l'Université de Zurich, qui réunit des représentants de différentes disciplines, est responsable de l'évaluation des projets soumis. Les projets peuvent être déposés deux fois par an, la première fois le 1^{er} mars 2012.



Nouveaux profils professionnels pour des professionnels manquants?

Au courant de l'été 2007, l'ASSM avait publié le rapport «Les futurs profils professionnels des médecins et des infirmiers dans la pratique ambulatoire et clinique» dans le Bulletin des médecins suisses; contrairement aux autres rapports élaborés dans le cadre du projet «La médecine en Suisse demain», celui-ci n'a pas été publié sous forme de brochure qui aurait pu être distribuée.

Presque quatre ans après la publication du rapport, le groupe de travail d'alors – élargi à des experts de l'ASSH membres du comité du programme – s'est retrouvé pour présenter une rétrospective et procéder à un examen des perspectives et possibilités de contribuer à l'application des recommandations émises à l'époque. L'une des mesures adoptées concerne la publication inchangée du rapport de 2007 (en quelques sortes comme «document historique») auquel on ajoute un commentaire actuel.

Le système de santé change lentement mais continuellement

Le système de santé suisse n'est pas figé depuis 2007. On peut citer ici l'introduction des DRG, l'application du financement des soins et l'élaboration d'une loi sur la prévention. Par ailleurs, il faut mentionner la création de l'association «Médecins de famille Suisse», la remise de l'initiative de médecine de famille ainsi que l'accueil favorable du projet «Managed Care» au Parlement.

Plusieurs tendances déjà nommées dans le rapport se sont encore accentuées depuis, notamment la féminisation de la profession de médecin et les besoins croissants en personnel dans le domaine de la santé. L'étude de l'OBSAN, publiée en 2009, ainsi que le rapport de la CDS et d'OdASanté sur les futurs besoins en personnel soignant, ont également fait réagir les politiciens et mené à de nombreuses

interventions. De l'avis unanime, il n'est pas correct de combler les pénuries de personnel par des professionnels étrangers et de participer ainsi à la migration mondiale dans le secteur de la santé.

Si le rapport se concentre largement sur les professionnels, il convient toutefois de ne pas perdre de vue les patients, situés au centre des activités du système de santé. Du fait de la complexité croissante du système, les patients – et en particulier les malades chroniques – ont de plus en plus de difficulté à comprendre un système aussi hermétique; ainsi ils deviennent de plus en plus dépendants des médecins et des infirmiers respectivement des décisions d'interrompre le traitement et la prise en charge.

Les attentes et comportements des patientes et des patients sont influencés par les appartenances sociales (couche sociale, tranche d'âge, sexe) et les systèmes de valeurs. Cette diversité ainsi que l'importance des facteurs sociaux doivent être considérées au moment de décrire la prise en charge adéquate d'un patient.

L'économicisation de la médecine comme moteur?

Le fait de leur donner une orientation déterminée par la gestion a peu à peu transformé de nombreux hôpitaux et foyers en entreprises. Les institutions sociales sont dirigées selon des principes à l'origine en vigueur pour des usines. Au-delà des effets positifs liés à cette évolution (p.ex. conception économique des déroulements), il faut également examiner les conséquences qui ne manquent pas de soulever des questions et de déclencher des controverses.

Que signifie, pour la profession de médecin, le fait que des médecins en milieu hospitalier deviennent des «employés ordinaires»? Ou que le «contrôle de la qualité» et les entretiens personnels deviennent une évidence dans les hôpitaux? Quelle signification accorder aux actions syndicales menées par des médecins? Si le «caractère de la profession» a tendance à régresser, la perte de prestige n'est pas la seule concernée; il est également question ici de ce qui se produit avec la relative et traditionnelle autonomie professionnelle du médecin. Il faut par ailleurs se demander quelle importance attribuer aux associations professionnelles, face aux conditions qui ont changé: au-delà de la poursuite «d'intérêts corporatifs», elles sont toujours occupées à formuler des principes éthiques qui doivent, en définitive, garantir un exercice de la médecine et des soins de bonne qualité.

Quelle signification accorder au fait que les patients deviennent des «clients»? Qu'en est-il lorsqu'ils sont appelés à devenir des patients «responsables» (empowerment)? Il semble y avoir des images sociales d'un patient qui contrôle activement lui-même – à la manière d'un entrepreneur – sa visite chez le médecin et son quotidien, en accord avec les principes d'un «mode de vie sain». De telles représentations sont-elles liées à des évolutions émancipatrices ou au contraire à une mise au pas croissante que les médecins et les infirmiers peuvent/doivent

soutenir? Lorsque le rapport constate que «l'élément de base reste la relation personnelle et souvent de longue durée qui existe entre le médecin et son patient», il importe de se demander si cet élément de base est soutenu ou menacé par les développements récents.

Une économicisation fulgurante du côté des professionnels est plus visible qu'il y a encore quatre ans, en partant des contribuants et de la politique: elle s'accompagne d'excès (administration, repérage et recensement des données/indices, mesures de contrôle) pour aboutir à une qualité des résultats qu'on peut de moins en moins qualifier d'adéquate. La situation est problématique lorsque la qualité du résultat est interprétée de manière exclusivement financière et au sens de la réduction des coûts, et que des qualités difficilement mesurables telles que «les soins fiables pour quelqu'un» sont négligées.

Conflits et conséquences: où en sommes-nous aujourd'hui?

La question se pose de savoir si des évolutions au caractère presque exceptionnel «se produisent» simplement au sens d'une tendance toujours plus forte ou si ces développements peuvent être introduits, encouragés, accélérés ou dirigés – et par qui. Qui doit devenir actif: les associations professionnelles? L'Etat? Des scientifiques qui prêtent une oreille attentive ou encore des pionniers ou des organisations de pionniers isolés? Comment concilier les intérêts et les revendications, en partie légitimes, des groupes concernés avec les impératifs liés à la transformation? Jusqu'où doit-on accepter que les changements entraînent toujours des gagnants et des perdants et comment garantir que les patients ne seront pas les perdants? Où le marché a-t-il sa place et qu'est-ce qui continue à faire partie d'un «service public»?

L'élucidation de ces questions serait d'autant plus urgente que la situation de pénurie chez les médecins de famille et le personnel infirmier ne s'est d'aucune façon désamorcée et que tous les pronostics indiquent une aggravation supplémentaire.

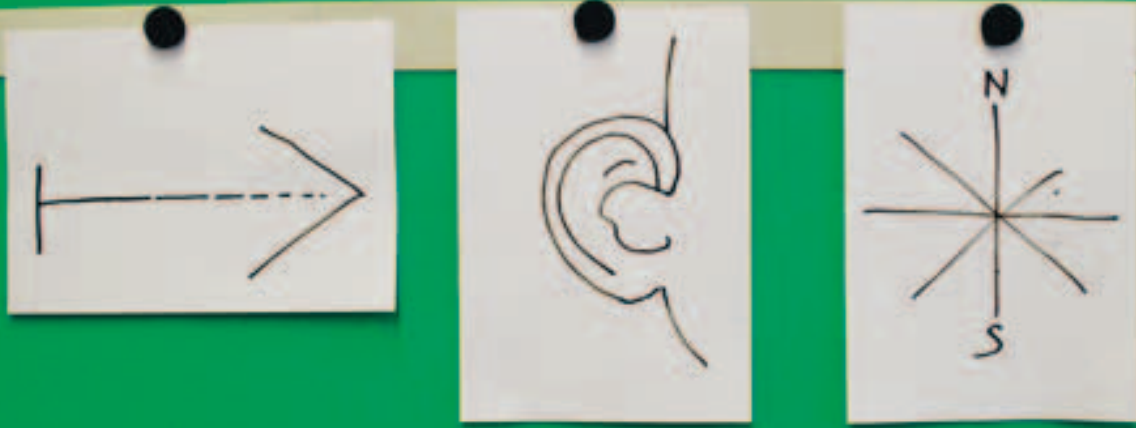
Même si les possibilités et chances d'une nouvelle répartition des responsabilités au sein des professions de la santé continuent d'être nommées et discutées, peu de choses concrètes se sont produites ces dernières années pour soutenir une transformation des modèles et des profils professionnels. Si un large consensus semble exister, au moins dans les opinions, sur la nécessité pour les contenus, conditions cadres et compétences des professions de la santé, de se transformer et de se développer, il ne dépasse pas le stade d'une relative incertitude.

En Suisse, entre un tiers et la moitié de l'ensemble des professionnels du secteur médical viennent aujourd'hui de l'étranger. Entre-temps, les organisations professionnelles, les politiciens et les médias sont également alarmés en Allemagne, le «principal pays fournisseur» du personnel manquant en Suisse. La pénurie y

est aussi perceptible et le nombre des postes inoccupés en milieu hospitalier augmente rapidement. L'Allemagne ne pourra pas éviter les mesures efficaces pour freiner l'émigration du personnel médical – et ensuite?

La large reconnaissance du problème menaçant constitue à vrai dire une bonne nouvelle – mieux vaut tard que jamais. Mais comme pour d'autres diagnostics tardifs, cela n'est pas fait pour simplifier la thérapie. Des remèdes plus puissants s'imposent maintenant, la compensation du déficit exigera davantage de temps, les complications ne sont pas exclues et les chances de guérison ne sont pas les meilleures. La seule augmentation du nombre des places de formation ne nous permettra pas de remédier à la situation désastreuse. Des mesures courageuses supplémentaires sont nécessaires, en particulier pour colmater le «pipeline qui fuit», c'est-à-dire limiter autant que possible la perte de professionnels qualifiés. Il s'agit de tenir davantage compte des valeurs et des idées des jeunes générations, pour permettre notamment aux femmes de concilier à long terme les objectifs de vie et les buts professionnels. Les femmes constituant d'ores et déjà la majorité des professionnels de la santé, chaque réforme doit tenir compte de cette réalité.

La tentative visant à écarter le dommage du secteur de la santé aurait vraisemblablement échoué, si un commentaire du rapport sur les profils professionnels devait aboutir en 2015 à de telles conclusions!



L'ASSM, une partenaire active au sein de l'association des Académies

Avec la fondation de l'organisation faîtière des Académies suisses des sciences en 2006, le réseau scientifique le plus important et le plus économique de Suisse a été créé: l'association réunit approximativement 100 000 personnes, réparties en environ 160 sociétés de discipline médicale, environ 100 commissions permanentes et 20 sociétés cantonales.

Les quatre Académies et leurs centres de compétence sont investis des missions suivantes: la reconnaissance précoce, l'éthique et le dialogue avec la société. Leur banque de données contient actuellement plus de 40 projets communs. L'ASSM participe à 25 de ces projets et en dirige une dizaine. Certains d'entre eux sont présentés dans le rapport annuel actuel.

Medical Humanities: les sciences humaines dans les études de médecine

La médecine est en pleine mutation. Les récents développements technologiques et pharmacologiques, les mutations profondes au sein du système de santé suisse, les nouveaux profils des professions de la santé en sont les témoins. Depuis longtemps déjà, les Académies suisses des sciences observent et suivent ces développements et ont défini la «mutation au sein du système de santé» comme une de leurs priorités. C'est dans ce contexte qu'elles ont amorcé le projet «Medical Humanities», consacré à l'enseignement d'aspects des sciences humaines et sociales dans la formation médicale. A cet égard, il est essentiel de prendre conscience de l'aide précieuse qu'un regard au-delà de sa propre discipline peut apporter lors de l'analyse et de la recherche de solutions. L'exemple de la compréhension de la santé et de la maladie en est l'illustration.

La maladie et la santé sont – du moins en partie – influencées à double égard par des aspects socio-économiques. D'une part, les notions de malade ou de santé sont définies par la culture; elles sont donc toujours normatives et appréciées selon des valeurs propres à chaque culture. D'autre part, la santé et la maladie ainsi que la guérison dépendent largement de facteurs sociaux et socio-psychologiques, notamment de la reconnaissance sociale, de l'influence, de l'intégration sociale et du contexte culturel. La réaction d'un médecin face à des signes cliniques diffus et l'évaluation de l'efficacité des mesures médicales sont tout particulièrement influencées par les paramètres cités.

La notion de «Medical Humanities» a été introduite aux Etats-Unis dans les années 50, lorsque, dans quelques universités isolées, la formation médicale de base a été complétée par des cours en sciences humaines et sociales. A ce jour, les «Medical Humanities» constituent un domaine encore peu institutionnalisé qui se définit avant tout par l'enseignement et très peu par la recherche. En Suisse, l'intégration d'aspects des sciences humaines dans la formation au sein des facultés de médecine et des hautes écoles de la santé est en cours depuis la réforme de Bologne. A cette occasion, l'ASSM a procédé à une enquête sur l'offre de formation en «Medical Humanities» dans les hautes écoles de la santé suisses. Cet état des lieux est publié dans le présent document; il comprend également un résumé d'une vue synoptique de la recherche sur la santé orientée vers les sciences sociales en Suisse, élaborée pour l'ASSH.

Un premier rapport dans le cadre du projet «Medical Humanities» a été publié en automne 2011; il s'agissait d'un compte-rendu d'ateliers organisés par les Académies en 2009 et 2010 sur le thème de l'«Intimité et Intrusion».

L'intégration de perspectives non médicales permet aux «Medical Humanities» d'avoir une vision complète et intégrative tenant compte, en plus des valeurs bio-physiques, de facteurs socio-culturels, des conditions de vie, des conceptions subjectives et des jugements de valeurs des patients ainsi que de l'histoire et des expériences personnelles des professionnels de la santé. Un accès aussi large vers la réalité complexe des patients exige de la capacité d'observation, de la réflexion (et de l'auto-réflexion) critique, de l'empathie et de la curiosité. Celui qui s'ouvre aux «Medical Humanities» constate que de nouvelles dimensions s'ouvrent au niveau du contact avec les malades et que celles-ci aident à gérer de façon pertinente et satisfaisante les exigences médicales et soignantes.

Prise de position concernant le modèle DPI

La notion du diagnostic préimplantatoire (DPI) regroupe des analyses permettant d'examiner un embryon produit par fécondation artificielle, avant qu'il soit implanté dans l'utérus de la mère. Le DPI peut aider les parents dont le désir d'enfant est affecté par un risque de maladie héréditaire grave.

Jusqu'à ce jour, le DPI est interdit en Suisse. Fin 2005, le Parlement a chargé le Conseil fédéral d'élaborer une réglementation qui permette le recours à cette méthode à des conditions clairement définies. Les travaux ont débuté en février 2007 et un premier projet de loi a été publié par le Conseil fédéral en février 2009. Celui-ci a toutefois fait l'objet de critiques sévères; les Académies suisses des sciences avaient, elles aussi, rejeté le projet d'alors le jugeant inadapté.

Le nouveau projet prend en compte une partie des modifications demandées par les Académies en 2009. Ainsi, il est permis, à présent, de produire un plus grand nombre d'embryons par cycle lors du DPI; de même, la cryoconservation est autorisée dans toutes les méthodes de reproduction. Par contre, selon les Académies, les conditions nécessaires à l'autorisation d'un DPI restent trop étroites. Compte tenu du fait que la FIV et le DPI représentent une charge lourde pour un couple – notamment pour la femme –, le potentiel d'utilisation abusive du DPI ne doit pas être surévalué.

Le système de santé doit être viable à long terme

Ces dernières décennies, le système de santé suisse s'est considérablement développé: le nombre de médecins, de soignants et d'autres professionnels de la santé a augmenté de façon significative. De plus, grâce à une multitude de nouveaux concepts, la prévention, le diagnostic et le traitement de nombreuses maladies et souffrances ont pu être considérablement améliorés.

Toutefois, si d'un côté notre système de santé compte parmi les plus prospères, de l'autre côté, les ressources financières et personnelles engagées sont tellement élevées que la Suisse pourra difficilement maintenir ce niveau durablement.

Très souvent, la médecine investit «tout» dans le traitement des patients, ceci tout en sachant que de nombreux procédés diagnostiques et thérapeutiques actuellement disponibles sont loin de remplir les critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité, comme l'exige la loi.

Il est d'ores et déjà clair que cette «médecine maximale» atteindra ses limites, tant économiques qu'éthiques. Afin d'évaluer où des adaptations sont nécessaires et possibles, il serait important de connaître l'utilité et la «valeur» des prestations médicales.

Dans ce contexte, les Académies ont lancé le projet «Système de santé durable». Le projet englobe quatre projets partiels correspondant chacun à un point de vue différent tout en empiétant quelquefois les uns sur les autres.

- L'étude «Méthodes d'évaluation de l'utilité respectivement de la valeur de prestations médicales et leur application en Suisse et dans d'autres pays européens»
- Un groupe de travail constitué par l'ASSM récapitule dans une prise de position les responsabilités des professionnels de la santé dans l'optique d'une médecine durable et les répercussions dans la pratique quotidienne.
- Un Publifocus de TA-SWISS sur le thème «Utilité et coûts des traitements médicaux» (titre provisoire).
- Une deuxième étude «Efficacité, utilisation et financement du système de santé suisse».

Entretemps, l'étude «Méthodes d'évaluation de l'utilité respectivement de la valeur de prestations médicales» est disponible; elle a été élaborée par PD Dr Matthias Schwenkgenks et Dr Florian Gutzwiller de l'Institut de médecine pharmaceutique de l'Université de Bâle et peut être consultée sur le site des Académies (www.academies-suisse.ch). Les résultats des autres projets seront présentés et soumis à la discussion dans le cadre d'un symposium à Berne, début décembre 2012.

Articles

ASSM

Procédure et information des parents lors de l'introduction de nouveaux tests de dépistage néonatal

Bulletin des médecins suisses 2011; 92; no 8, 267–268

Michelle Salathé, Jürg Steiger

Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes

Bulletin des médecins suisses 2011; 92; no 9, 311–312

ASSM

La médecine tous azimuts: problèmes éthiques de la médicalisation du quotidien, 1^{er} juillet 2011

Bulletin des médecins suisses 2011; 92; no 10, 362

Lucia Rabia, Michelle Salathé, Jacqueline Wettstein

Les nouvelles directives anticipées du patient de la FMH et de l'ASSM: «Connaître la volonté du patient»

Bulletin des médecins suisses 2011; 92; no 23/24, 875–877

ASSM

Recommandations «La certification dans le domaine des prestations de santé»

Bulletin des médecins suisses 2011; 92; no 25, 937–942

Commentaire 2011 du rapport «Les futurs profils professionnels des médecins et des infirmiers dans la pratique ambulatoire et clinique»:

De nouveaux profils pour des professionnels manquants?

Bulletin des médecins suisses 2011; 92; no 26, 993–996

ASSM

Les directives de l'ASSM «Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes» entièrement remaniées

Bulletin des médecins suisses 2011; 92; no 32/33, 1208–1217

ASSM

Stellungnahme zum Artikel «Wann ist man tot genug für die Organentnahme?»

Aargauer Zeitung, 5.8.2011

Hermann Amstad

«Das Vertrauen in die Medizin ist gerechtfertigt»

Aargauer Zeitung, 6.9.2011

Christian Kind

Die Richtlinien der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften zur Ausübung der ärztlichen Tätigkeit bei inhaftierten Personen – wo stehen wir heute?

Rapports entre médecins et autorités: indépendance ou collaboration?

ASSM

La Swiss Clinical Trial Organisation publie des directives de qualité

Bulletin des médecins suisses 2011; 92; no 44, 1690

Hermann Amstad, Walter Reinhart

«Modèle de décret d'application»: une aide destinée aux directions des hôpitaux

Bulletin des médecins suisses 2011; 92; no 50, 1946

Communiqués de presse

2. 2. 2011

Les conseillers des politiciens doivent respecter des garde-fous

9. 2. 2011

Création d'une association «organe responsable Medical Board» /
adoption de nouveaux rapports spécialisés

25. 5. 2011

Prof. Peter Meier-Abt, nouveau Président de l'ASSM

6. 6. 2011

Nouvelles directives anticipées de la FMH et de l'ASSM

23. 6. 2011

Les labels de qualité dans le système de santé: l'ASSM publie des recommandations

29. 6. 2011

Transplantation d'organes: l'ASSM révisé ses directives sur le diagnostic de la mort

14. 9. 2011

L'ASSM salue la révision partielle prévue de la loi sur la transplantation

30. 9. 2011

Diagnostic préimplantatoire

Les Académies considèrent que le projet de loi est en bonne voie

11. 11. 2011

Swiss Medical Board: le test PSA n'est pas approprié au dépistage précoce
du cancer de la prostate

30. 11. 2011

Une procédure d'évaluation est engagée sur la base des recommandations
du Swiss Medical Board

1. 12. 2011

Recherche sur les services de santé: la Fondation Bangerter et l'ASSM lancent
un programme de soutien

14. 12. 2011

Opérations des fractures vertébrales ostéoporotiques: le Medical Board
préconise la retenue

20. 12. 2011

Les Académies suisses des sciences accueillent avec scepticisme la Loi
fédérale sur le dossier électronique du patient

Bulletins

No 1 Système de santé: des réformes sont nécessaires et possibles

No 2 Le corps médical sous la loupe: le rôle des médias

No 3 ESF: mise en relation plus étroite entre la pratique clinique et la recherche

No 4 Stratégie médicale des Ecoles polytechniques

Prises de position à l'attention des autorités fédérales

Prises de position de l'ASSM

Stellungnahme zum Entwurf eines direkten Gegenvorschlages zur Initiative «Ja zur Hausarztmedizin»

Es gibt nur einen Tod – Kommentar zu den zentralen Revisionspunkten der Richtlinien «Feststellung des Todes mit Bezug auf Organtransplantationen»

Stellungnahme zur Teilrevision des «Bundesgesetzes über die Transplantation von Organen, Geweben und Zellen»

Stellungnahme der SAMW zur Revision des Medizinalberufegesetzes (MedBG)

Prises de Position des Académies suisses des sciences

Stellungnahme zur Änderung des Energiegesetzes

Stellungnahme zur Genehmigung des Übereinkommens des Europarates über die Landschaft

Stellungnahme zum Masterplan Cleantech Schweiz

Stellungnahme zum Grünbuch: Entwicklung einer gemeinsamen Strategie für die EU-Finanzierung von Forschung und Innovation

Konsultation zum Vorschlag betreffend Neudefinition von Basiseinheiten im Internationalen Einheitensystem SI

Stellungnahme zum Raumkonzept Schweiz

Präimplantationsdiagnostik: Die Akademien sehen den Gesetzesentwurf auf dem richtigen Weg

Stellungnahme zur Änderung von Artikel 119 BV sowie des Fortpflanzungsmedizingesetzes

Stellungnahme zum Bundesgesetz über das elektronische Patientendossier

La livraison des publications en 2011

Directives

Biobanques: Prélèvement, conservation et utilisation de matériel biologique humain pour la formation et la recherche	42
Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes	335
Exercice de la médecine auprès de personnes détenues	67
Problèmes éthiques aux soins intensifs	67
Traitement et prise en charge des patients souffrant d'atteintes cérébrales extrêmes de longue durée	129
Don d'organes solides par des personnes vivantes	137
Prise en charge des patientes et patients en fin de vie	764
Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap	309
Soins palliatifs	2087
Directives anticipées	1477
Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance	1156
Décisions de réanimation	1286
Droit des patientes et patients à l'autodétermination	936
Thérapie génique somatique appliquée à l'être humain	41
Mesures de contrainte en médecine	328

Guides pratiques

Recherche avec des êtres humains	376
La génétique dans la médecine au quotidien	616
Base juridiques pour le quotidien du médecin	520

Recommandations

Conseil scientifique dans le champ politique	428
Intégrité scientifique	289
La certification dans le contexte des prestations de santé	491
Relevé, analyse et publication de données concernant la qualité des traitements médicaux	10

Feuilles de route

La médecine comme science	41
Les futurs profils professionnels des médecins et des infirmiers	750

Fonds de l'ASSM

Dr Markus Christen, Zurich Contribution au projet de recherche «Tiefe Hirnstimulation in der Schweiz: eine Übersicht»	CHF 2 500.–
Prof. Peter Achermann, Zurich Contribution à la manifestation «Animal sleep: a research topic and a model» à Zurich	CHF 2 500.–
Dr Micheline Louis-Courvoisier, Genève Contribution à la publication «Les honoraires médicaux et autres mémoires d'éthique médicale»	CHF 1 500.–
Prof. Samia Hurst, Genève Contribution pour l'achat d'un logiciel de rédaction «Editorial Manager» pour Bioethica Forum	CHF 4 000.–
Dr iur. dipl. biol. Matthias Bürgin, Berne Contribution à la publication «Wen oder was schützt der Embryonenschutz? Eine kritische Analyse des strafbewehrten Verbots der Forschung an Embryonen»	CHF 3 000.–
Laurence Feldmeyer, Zurich Contribution à la manifestation «Artificial Organs: Fact or Fiction?» der Swiss MD-PhD Association (SMPA) à Berne	CHF 1 000.–
Dr Roland Kunz, Affoltern a. Albis Contribution à la manifestation «Nationale Palliative Care Fachtagung» à Lausanne	CHF 5 000.–
Stephan Markus Kölliker, Sonvico Contribution à la publication «Tibetische Pharmakopöe: Teil II – Indikationen»	CHF 1 000.–
Dr Isabel Klusman, Zurich Contribution à la manifestation «Gehirn und Technologie» im Rahmen der «Woche des Gehirns» à Zurich	CHF 2 000.–
Prof. Brigitte Tag, Zurich Contribution à la manifestation «Tod im Gefängnis» à Zurich	CHF 5 000.–
Prof. Patrick Harries, Bâle Contribution à la manifestation «The History of Health Care in Africa: Actors, Experiences and Perspectives in the 20th Century» à Bâle	CHF 4 000.–
Gertrud Hofer, Winterthur Contribution au module de formation «Dolmetschen im medizinischen Bereich»	CHF 3 000.–
PD Dr Franz Immer, Berne Contribution au projet de recherche «Swiss Organ Allocation System (SOAS): Erfassen und Auswertung der gemeldeten Organspender»	CHF 5 000.–
Dr Elisabeth Eppler, Zurich Contribution à la manifestation «26. Konferenz der Europäischen Gesellschaft für Vergleichende Endokrinologie» à Zurich	CHF 4 000.–
Dr Beate Schappach, Berne Contribution à la manifestation «Aids revisited. Aktuelle Forschungsperspektiven» à Zurich	CHF 2 000.–
Prof. Dominique Sprumont, Neuchâtel Contribution à la manifestation «Impression des actes de la 18 ^{ème} Journée de droit de la santé» à Neuchâtel	CHF 2 610.–

Stuart McLennan, Bâle Contribution au projet de recherche «Open Disclosure in Switzerland»	CHF 2 000.–
Prof. Hans Bürgi, Solothurn Contribution aux frais de déplacement «Kongress der European Thyroid Association» à Krakow	CHF 2 291.–
Dr Eva Lucia Cignacco, Bâle Contribution à la manifestation «Herausforderungen in der pädiatrischen Pflege: Innovation durch Advanced Nursing Practice» à Bâle	CHF 3 000.–
Samuele Cavalli, Genève Contribution au projet de recherche «Gestion des risques et de l'incertitude dans le suivi de la grossesse»	CHF 2 000.–
Dr phil. Nicole Bauer, Birmensdorf Contribution à la manifestation «Landschaft und Gesundheit: Wirkungen, Potentiale und Strategien» à Birmensdorf	CHF 3 000.–
Prof. Nicolas Fasel, Epalinges Contribution à la manifestation «Leishmania genomics» à Lausanne	CHF 3 000.–
Tobias Buser, Bâle Contribution à la manifestation «Swiss Medical Students Convention» à Bâle	CHF 1 500.–
Prof. Thomas Lutz, Zurich Contribution à la manifestation «20. Tagung der Society for the Study of Ingestive Behaviour» à Zurich	CHF 3 000.–
Prof. Vincent Barras, Lausanne Contribution à la manifestation «Art et psychiatrie: inventer, chercher, exposer» à Berne	CHF 2 500.–
Prof. Hubert Steinke, Berne Contribution à la manifestation «Geschichte der Arztpraxen» à Berne	CHF 3 000.–
Andrea Carlino, PhD, Genève Contribution à la manifestation «Histoires et mémoire du tarentisme» à Genève	CHF 2 000.–
Sarah King Contribution au projet de recherche «Die Akkommodation gestischer und sprachlicher Metaphern in der psychotherapeutischen Interaktion»	CHF 1 000.–
Susan Gasser Contribution à la manifestation «RNA forever» à Bâle	CHF 3 000.–
Julie Page Contribution à la manifestation «Gesundheitsberufe im Wandel» à Winterthur	CHF 5 000.–

Bourses MD-PhD

Ruben Bill

Department of Biomedicine, University of Basel (donatrice: Recherche suisse contre le cancer)

Marco Fischer

Medizinische Poliklinik, Universitätsspital Basel (donateur: FNS)

Monika Müller

Anästhesiologie und Schmerztherapie, Universität Bern (donatrice: ASSM)

Julian Wampfler

Medizinische Onkologie, Inselspital Bern (donatrice: Recherche suisse contre le cancer)

Marc Wehrli

Institut für Pharmakologie, Universität Bern (donateur: FNS)

Tess Marchetti

Division of Angiology and Hemostasis, HUG (donateur: FNS)

Jean Terrier

Dép. des Neurosciences fondamentales, Université de Genève (donateur: FNS)

Joachim Forget

Brain and Mind Institute, EPFL, Lausanne (donateur: FNS)

Andreas Moor

School of Life Sciences EPFL / ISREC, Lausanne (donatrice: Recherche suisse contre le cancer)

Lukas Frischknecht

Institut für Zellbiologie, ETH Zürich (donatrice: ASSM)

Philipp Mächler

Inst. für Pharmakologie und Toxikologie, Universität Zürich (donateur: FNS)

Florian Schuler

Institut für Neuroinformatik, UZH / ETH Zürich (donateur: FNS)

Fonds Käthe-Zingg-Schwichtenberg

lic. phil. Guanda Bernegger, Manno L'intimité dans le contexte des maisons de retraite: une recherche-action Medical Humanities	CHF 50 000.–
Dr Andrea Bordoni, Locarno Indicators of Quality of Lung Cancer Care in Southern Switzerland	CHF 50 000.–
Prof. Samia Hurst, Genève Swiss-CHAT: Fostering Ethical Deliberation on Priorities in the Swiss Health Care System	CHF 57 925.–
Dr. Annette Rid, Zürich Risk-Based Regulation of Biomedical Research: Ethical Foundations	CHF 20 000.–
PD Dr. Carmen Tanner, Zürich Moralische Intelligenz für die Praxis: Entwicklung eines Tools für die Erfassung moralischer Sensibilität	CHF 50 000.–
Dr. Effy Vayena, Zürich Personalised genetic tests; ethical challenges	CHF 20 000.–

Recherches et réalisations en médecine appliquée (RRMA)

Dr Nicolas Senn, Lausanne Projet SPAM «Swiss Primary Health Care Active Monitoring», Monitoring de la médecine de premier recours en Suisse	CHF 20 000.–
Prof. Thomas Rosemann, Zürich SHIFT – The impact of the Swiss DRG Hospital payment system on the demand For outpatient care	CHF 50 000.–
Dr. Nina Badertscher minSKIN - Verbessert eine multimodale Intervention die Hautkrebs-Diagnose- kompetenz von Hausärzten?» Eine randomisierte kontrollierte Studie	CHF 40 000.–
Dr Stéfanie Monod, Lausanne Etude AGE (Active Geriatric Evaluation for General Practitioner) – Partie 2 Performances d'une évaluation gériatrique brève pour le diagnostic précoce des syndromes gériatriques par le médecin de premier recours	CHF 56 400.–
Prof. Rebecca Spirig, Zürich Mögliche Zusammenarbeitsformen in der medizinischen Grundversorgung aus Sicht von Hausärztinnen und Hausärzten der Stadt Zürich – eine explorative Studie	CHF 19 456.–
Dr. Ryan Tandjung, Zürich Erfolgreich abgeschlossene Weiterbildung FMH Allgemeinmedizin – Was dann? Anteil Ärzte mit Praxistätigkeit und beruflicher Werdegang im zeitlichen Verlauf der Jahre 2000 bis 2010	CHF 9 515.–

Prix Média en médecine 2010

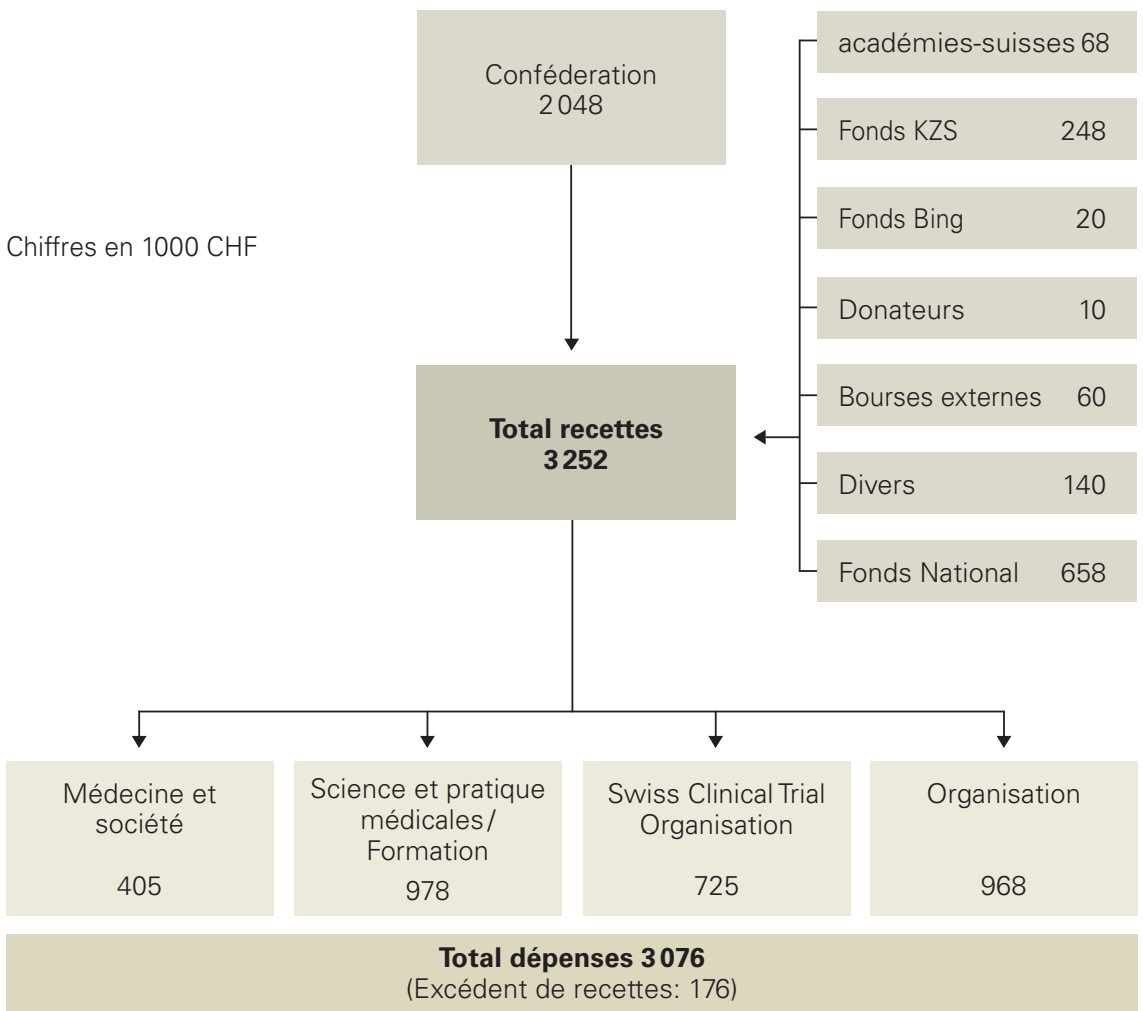
Simone Rau, Zürich «Die Krankpflegerin», Das Magazin vom 22. Januar 2011	CHF 10 000.–
--	--------------

Comptes annuels 2011

Les comptes annuels détaillés sont consultables sur le site internet de l'ASSM (www.samw.ch) sous «Portrait → Rapports annuels».

La publication des comptes annuels 2011 aura lieu sous réserve d'approbation par le Sénat.

Vue d'ensemble des recettes et dépenses 2011



Situation des fonds ASSM en 2011 (en 1000 CHF)

	Actif net 1.1.2011	Résultat net 2011	Subvention à l'ASSM	Actif net 31.12.2011	Capital de la fondation
Fonds R.-Bing	1 029	-7	-20	1 002	*414
Fonds Th.-Ott	3 342	-24	0	3 318	*3407
Fonds KZS	4 553	-73	-248	4 232	**4472
Fonds H.-Hartweg	2 600	-18	0	2 582	*2519
Total Fonds	11 524	-122	-268	11 134	

*intangible
**spécifique

Compte annuel 2011: résumé

Subvention fédérale augmentée de CHF 0,20 Mio. à CHF 2,05 Mio.

Contribution du FNS pour la SCTO de CHF 0,61 Mio.

Compte d'exploitation

Recettes	CHF 3,252 Mio.
Dépenses	CHF 3,076 Mio.
Excédent de recettes	CHF 0,176 Mio.

Actifs des fonds à fin 2011 de CHF 11,1 Mio.

Résultat net	CHF 0,122 Mio.
Contributions à l'ASSM	CHF 0,268 Mio.
Diminution de l'actif	CHF 0,390 Mio.

Bilan au 31. décembre 2011 et de l'année précédente en CHF

Actifs	2011	2010
Actif circulant		
Liquidités	160 921.41	218 632.44
Titres	1 325 595.29	1 406 449.68
Avoir sur l'impôt anticipé	1 079.00	2 675.18
Compte courant Fonds	20 008.41	3.54
Autres créances	44 867.34	4 618.00
Compte de régularisation actifs	35 607.78	1 468.00
Subtotal	1 588 079.23	1 633 846.84
Actif immobilisé		
Mobilier	3.00	3.00
Subtotal	3.00	3.00
Total	1 588 082.23	1 633 849.84

Passifs	2011	2010
Capital étranger		
Engagements prestations	23 531.65	43 728.15
Comptes courant Fonds	5.46	60 006.15
Autres engagements	30 695.95	22 815.54
Compte de régularisation passifs: subventions du Fonds national suisse (FNS) non utilisées	37 969.30	31 757.48
Compte de régularisation passifs: subventions spécifiques pour bourses	0.00	60 000.00
Compte de régularisation passifs: autres	62 452.35	158 297.00
Subtotal	154 654.71	376 604.32
Capital propre		
Capital de la fondation	798 464.57	798 464.57
Report de bénéfice	458 780.95	473 142.68
Exédent de charges ou de recettes	176 182.00	-14 361.73
Subtotal	1 433 427.52	1 257 245.52
Total	1 588 082.23	1 633 849.84

Comparaison des comptes annuels 2011 avec le budget 2011 (en 1000 CHF)

	Budget 2011	Bilan 2011
Promotion de la recherche		
KZS	250	249
RRMA	200	211
Fonds ASSM	100	84
Commissions de la recherche	35	31
SCTO	510	725
Promotion de la relève		
MD-PhD	190	241
Infrastructure FSBMB	30	32
Pratique médicale		
Swiss Medical Weekly	50	50
Guides pratiques	100	41
Fondation pour la sécurité des patients	20	20
Ethique		
Commission Centrale d’Ethique	140	122
Assistance scientifique	25	30
Commission d’éthique animale	10	12
Coordination CE cliniques	15	5
Reconnaissance précoce		
Projet «La médecine en Suisse demain»	30	9
Medical Board	30	37
Projet «Système de santé durable?»	30	37
Dialogue		
Relations publiques	60	61
Fiches d’information	10	3
Congrès	50	35
Prix médiatique	10	12
Organisation		
Charges de personnel	715	720
Secrétariat (y compris informatique)	150	132
Comptabilité	35	29
Comité de direction/Sénat/Commissions	70	86
Imprévus	52,5	62
Total	2917,5	3076

Compte d'exploitation 2011 CHF¹

Dépenses	2011
Promotion de la recherche	
Fonds ASSM	83 556.30
RRMA	211 090.15
Bing	20 000.00
KZS	248 651.60
Commissions de la recherche	30 800.00
SCTO	725 070.98
Subtotal	1 319 169.03
Promotion de la relève	
MD-PhD	240 889.00
FSBMB	32 224.50
Subtotal	273 113.50
Pratique médicale	
Swiss Medical Weekly	50 000.00
Guide pratique: La génétique dans la médecine au quotidien	40 594.65
Fondation pour la sécurité des patients	20 000.00
Subtotal	110 594.65
Ethique	
Commission Centrale d'Ethique (y compris les sous-comités)	121 925.22
Commission d'éthique animale (a+)	12 120.20
Autres commissions	30 044.90
Intégrité scientifique (a+)	4 039.45
Ressort Ethique (a+)	1 012.45
Subtotal	169 142.22
Reconnaissance précoce	
Projet «La médecine en Suisse demain»	8 936.55
Swiss Medical Board	37 184.70
Projet «Système de santé durable»	36 907.30
Human Enhancement	31 003.80
TA-Swiss	10 000.00
Subtotal	124 032.35

1 Autres sections de frais dès 2011

Transférable 1 996 051.75

Dialogue

Rapport annuel	17 925.43
Bulletin	43 186.90
Website	17.00
Fiches d'information	3 456.00
Prix médiatique	12 410.80
Congrès CNE/CCE	31 236.13
Autres congrès	3 474.25
Subtotal	111 706.51

Organisation

Secrétariat général	
– Charges de personnel	719 817.96
– Trésorier	29 248.00
– Charges de secrétariat	108 959.68
– Charges financières	23 752.13
Comité de direction	43 078.30
Sénat	20 115.60
Autres commissions et groupes de travail	23 268.10
Subtotal	968 239.77

Total 3 075 998.03

Recettes	2011
Subvention fédérale	2 047 500.00
Subventions des donateurs	10 000.00
Contributions du FNS	613 000.00
Reste de la contribution du FNS de l'année précédente	44 568.54
Fonds Rober Bing	20 000.00
Fonds KZS	247 925.00
Bourses externes	60 000.00
Académies Suisses	67 946.15
Recettes diverses	
– Symposium de l'ASSM	16 850.00
– Remboursements de projets / émoluments	16 683.68
– Résolution de différé	47 000.00
– Recette SCTO	18 792.40
– Autres recettes	38 734.31
Revenue de capital	3 179.95
Bénéfices (nets) de course des titres	0.00

Total 3 252 180.03

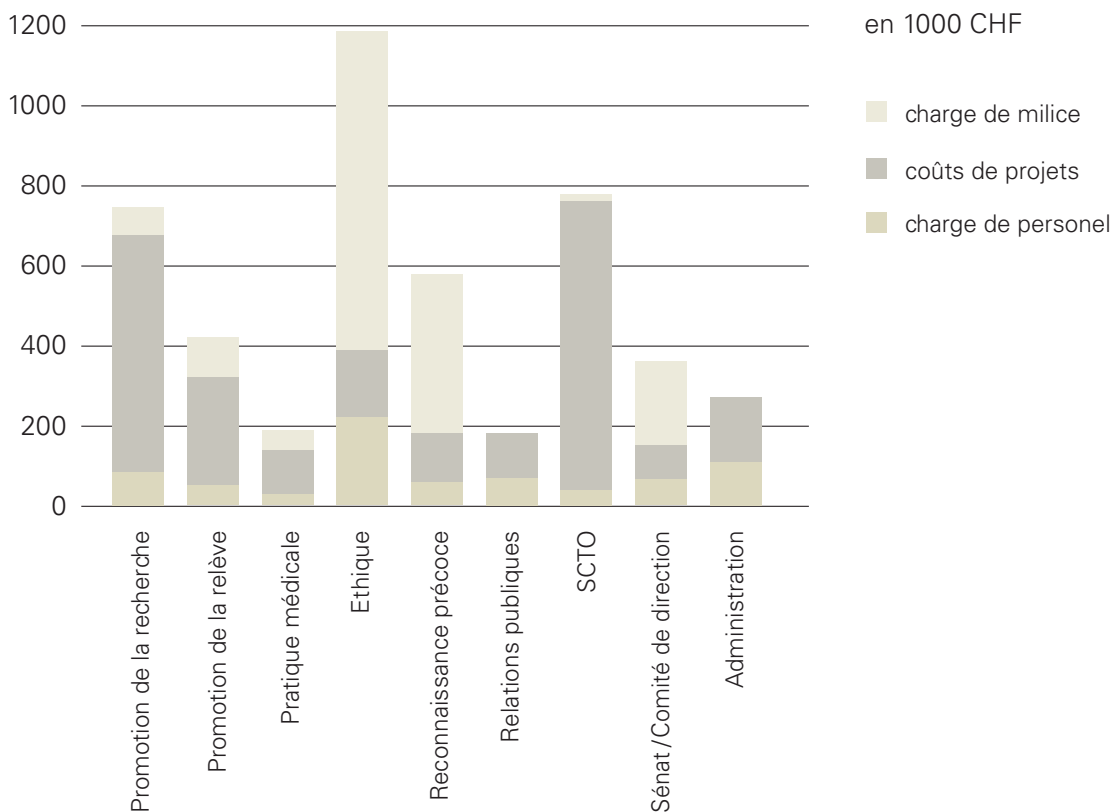
Exédent de recettes 176 182.00

Compte d'exploitation 2011 et année précédente en CHF

Dépenses	2011	2010
Médecine et société		
Ethique médicale/scientifique	189 142.22	178 218.93
La médecine en Suisse demain	8 936.55	1 097.80
Politique scientifique	0.00	3 770.50
Relations publiques	121 065.03	113 005.39
Missions liées à la mise en réseau	84 092.00	31 290.00
Human Enhancement	31 003.80	62 908.67
Congrès commun avec la CNE	31 236.13	21 589.95
Subtotal	465 475.73	411 881.24
Science et pratique médicales		
Promotion de la recherche clinique	644 098.05	758 380.59
Promotion de la relève	273 113.50	353 488.40
Subtotal	917 211.55	1 111 868.99
Swiss Clinical Trial Organisation		
Charges de personnel	345 268.80	280 033.84
Charges de secrétariat	379 802.18	200 042.92
Subtotal	725 070.98	480 076.76
SAMW Organisation		
Sénat/Comité de direction	86 462.00	80 791.11
Charges de personnel	719 817.96	690 081.42
Comptabilité/Vérification des comptes	29 248.00	47 893.90
Charges de secrétariat	108 959.68	127 564.83
Charges financières (frais bancaires)	969.57	417.87
Perte de cours des titres (netto)	22 782.56	
Subtotal	968 239.77	946 749.13
Total	3 075 998.03	2 950 576.12

Recettes	2011	2010
Subvention fédérale	2 047 500.00	1 850 000.00
Subventions des donateurs	10 000.00	10 000.00
Contribution du FNS	613 000.00	350 000.00
Reste de la contribution du FNS de l'année précédente	44 568.54	130 247.16
Fonds Robert Bing	20 000.00	60 000.00
Fonds KZS	247 925.00	247 995.69
Bourses externes	60 000.00	120 000.00
Académies Suisses	67 946.15	87 795.30
Recettes diverses	138 060.39	31 127.76
Revenu du capital	3 179.95	511.52
Bénéfices (nets) de cours des titres	0.00	48 536.96
Total	3 252 180.03	2 936 214.39
Excédent de recettes ou de charges	176 182.00	-14 361.73

Dépenses 2011 (versements, charges de personnel et de milice) en fonction des secteurs



Budget 2012 (en 1000 CHF)

	Dépenses	Recettes	
		Confédération	Autres
Science et pratique médicales			
Promotion de la recherche			
KZS	250		250
Programme de soutien «Recherche sur les services de santé»	20		20
Prix Bing	60		60
Prix Ott	60		60
Fonds ASSM	100	100	
Commission polaire	20	20	
SCTO	500		500
Promotion de la relève			
MD-PhD	200	200	
Infrastructure FSBMB	30	30	
Pratique médicale			
Swiss Medical Weekly	50		50
Guide pratique «Communication»	40	40	
Guide pratique «Bases juridiques»	40	40	
Accès facile à la littérature	150	150	
Fondation pour la sécurité des patients	20	20	
Médecine et société			
Ethique			
Commission Centrale d’Ethique	180	160	20
Assistance scientifique	20	20	
Commission d’éthique animale	10	10	
Coordination CE cliniques	10	10	
Reconnaissance précoce			
Medical Board national	50	50	
Project «Médecine durable»	60	60	
Dialogue			
Rapport annuel	20	20	
Bulletins (4x)	30	30	
Website	5	5	
Factsheets	10	10	
Congrès CNE/CCE	20	20	
Autres congrès	20	20	
Prix médiatique	10		10
Organisation			
Charges de personnel	735	710	25
Formation continue	15	15	
Secrétariat (y compris informatique)	150	150	
Comptabilité	35	35	
Comité de direction	35	35	
Sénat	35	35	
Imprévus	60,5	60,5	
Total	3 050,5	2 055,5	995

Sénat

Membres d'honneur

Prof. Jean Lindenmann, Zurich	Prof. Heidi Diggelmann, Lausanne
Prof. Konrad Akert, Zurich	Prof. Werner Ringli, Berne
Prof. Christian Brückner, Bâle	Prof. Günter Stratenwerth, Bâle
Prof. Hans Fey, Berne	Prof. Ewald R. Weibel, Berne
Prof. Verena Meyer, Zurich	Dr Werner Bauer, Küsnacht
Prof. Werner Arber, Bâle	Prof. Jean-Charles Cerottini, Epalinges
Prof. Walter Hitzig, Zurich	Prof. Werner Stauffacher, Bâle
Prof. Giorgio Nosedà, Mendrisio	Prof. Michel Vallotton, Genève
Prof. Bruno Truniger, Lucerne	Prof. Max M. Burger, Bâle
Prof. Jean Starobinski, Genève	Prof. Alois Gratwohl, Bâle
Prof. Werner Straub, Frauenkappelen	Prof. Harald Reuter, Hinterkappelen
Prof. Johannes Bircher, Meikirch	Prof. Renato Galeazzi, St.-Gall à partir du 24. 5. 2011
Prof. Rudolf Ritz, Bâle	Prof. Thomas Zeltner, Berne à partir du 24. 5. 2011
Prof. Emilio Bossi, Berne	
Prof. Fritz Bühler, Bâle	

Nouveaux membres d'honneur et individuels



Prof. Dr méd.
Renato L. Galeazzi



Prof. Dr méd.
Thomas Zeltner



Prof. Dr méd.
Charlotte
Braun-Fahrländer



Prof. Dr méd.
Richard Herrmann



Prof. Dr méd.
Heinrich Mattle



Prof. Dr méd.
Kathrin Mühlemann



Prof. Dr méd.
Erich Seifritz

Membres individuels

Prof. Rudolf Froesch, Zurich	Prof. Ueli Schibler, Genève
Prof. Ewald R. Weibel, Berne	Prof. Marcel Tanner, Bâle
Prof. Heidi Diggelmann, Epalinges	Prof. Ursula Ackermann-Liebrich, Bâle
Prof. Bernhard Hirt, Epalinges	Prof. Silvia Arber, Bâle
Prof. Bernard F. Mach, Genève	Prof. Sebastiano Martinoli, Lugano
Prof. Harald Reuter, Berne	Prof. Ulrich Sigwart, Genève
Prof. Michel R. Cuénod, Prilly-Lausanne	Prof. Martin Täuber, Berne
Prof. Max Burger, Bâle	Prof. Denis Duboule, Genève
Prof. Lelio Orci, Genève	Prof. Petra Hüppi, Genève
Prof. Charles Weissmann, Palm Beach, USA	Prof. Karl-Heinz Krause, Genève
Prof. Patrick Aebischer, Lausanne	Prof. Daniel Scheidegger, Bâle
Prof. Michel P. Glauser, Lausanne	Prof. Charles Bader, Genève
Prof. Rolf Zinkernagel, Zurich	Prof. Matthias Egger, Berne
Prof. Marco Baggiolini, Lugano	Prof. Susan Gasser, Bâle
Prof. Jean Jacques Dreifuss, Genève	Prof. Ruedi Lüthy, Muntelier et Harare
Prof. Fritz Melchers, Bâle	Prof. Alex Matter, Bâle
Prof. Francis Waldvogel, Genève	Prof. Thierry Carrel, Berne
Prof. Thomas Zeltner, Berne	Prof. Pierre-Alain Clavien, Zurich
Prof. Adriano Aguzzi, Zurich	Prof. Hedwig Kaiser, Bâle
Prof. Peter Meier-Abt, Zurich	Prof. Christian Kind, St. Gall
Prof. Bernard Rossier, Lausanne	Prof. Walter Wahli, Lausanne
Prof. Gottfried Schatz, Bâle	Prof. Sabina de Geest, Bâle
Prof. Susanne Suter, Genève	Prof. Felix Frey, Berne
Prof. Dieter Bürgin, Bâle	Prof. Olivier Guillod, Neuchâtel
Prof. Paul Kleihues, Zurich	Prof. Heini Murer, Zurich
Prof. Urs Albert Meyer, Bâle	Prof. Jürg Schifferli, Bâle
Prof. Isabel Roditi, Berne	Prof. Alexandra Trkola, Zurich
Prof. Martin E. Schwab, Zurich	Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève
Prof. Jean-Dominique Vassalli, Genève	Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich
Prof. Felix Harder, Bâle	Prof. Jean-Pierre Montani, Fribourg
Prof. Hans-Rudolf Lüscher, Berne	Prof. Pascal Nicod, Lausanne
Prof. Alex Mauron, Genève	Prof. Jürg Tschopp, Lausanne † 22. 3. 2011
Prof. Catherine Nissen-Druey, Bâle	Prof. Verena Briner, Luzern
Prof. Claire-Anne Siegrist-Julliard, Genève	Prof. Patrick Francioli, Lausanne
Prof. Claes Wollheim, Genève	Prof. Isabelle Mansuy, Zurich
Prof. Kurt Wüthrich, Wallisellen	Prof. Brigitte Tag, Zurich
Dr Suzanne Braga, Berne	Prof. Werner Zimmerli, Liestal
Prof. Reinhold Ganz, Berne	Prof. Charlotte Braun-Fahrländer, Bâle à partir du 24. 5. 2011
Prof. Andreas U. Gerber, Burgdorf	Prof. Richard Hermann, Bâle à partir du 24. 5. 2011
Prof. Christian Gerber, Zurich	
Prof. Pierre Magistretti, Lausanne	

Continuation Membres individuels

Prof. Heinrich Mattle, Berne
à partir du 24. 5. 2011

Prof. Katrin Mühlemann, Berne
à partir du 24. 5. 2011

Prof. Erich Seifritz, Zurich
à partir du 24. 5. 2011

Membres correspondants

Prof. Emanuel Suter, McLean, VA, USA

Prof. George Hug, Cincinnati, OH, USA

Prof. Ernst Jung, Heidelberg, D

Prof. J. Caspar A. Rüegg, Heidelberg, D

Prof. Peter Bärtsch, Heidelberg, D

Prof. Willy Burgdorfer, Hamilton, MA, USA

Prof. Markus Gastpar, Essen, D

Prof. Max L. Birnstiel, Wien, A

Prof. Walter Birchmeier, Berlin, D

Prof. Ulrich Tröhler, Freiburg i.Br., D

Prof. Adam Wanner, Miami, FL, USA

Prof. Benno M. Nigg, Calgary, CA

Prof. Hans Thoenen, Martinsried, D

Prof. Walter Häfeli, Heidelberg, D

Représentants des facultés de médecine

Bâle

Prof. Ulrich Heininger

Prof. Wolf Langewitz

Prof. Stella Reiter-Theil

Prof. Klaus Schmeck

Lausanne

Prof. Margitta Seeck
à partir du 24. 11. 2011

Prof. Manuel A. Pascual

Berne

Prof. Luca Borradori

Prof. Werner Strik

Prof. Andreas Stuck

Zurich

Prof. Markus Manz
à partir du 7. 11. 2011

Prof. Davis Nadal
à partir du 7. 11. 2011

Prof. Felix Sennhauser
jusqu'au 30. 6. 2011

Prof. Giatgen A. Spinaz

Prof. Walter Weder

Genève

Prof. Philippe Chastonay

Prof. Samia Hurst
à partir du 24. 11. 2011

Prof. Armin Schnider

Représentants des facultés de médecine vétérinaire

Berne

Prof. Dirk Dobbelaere

Prof. Hanno Würbel
à partir du 12. 12. 2011

Zurich

Prof. Mathias Ackermann

Prof. Franco Gussetti

Représentant de la faculté des sciences de l'université de Fribourg

Prof. Stéphane Cook
à partir du 1. 1. 2011

Représentants de la Fédération des médecins suisses (FMH)

Dr François Ansermet, Lausanne

lic. iur. Anne-Geneviève Bütikofer, Berne
à partir du 19.10.2011

Dr Pierre-François Cuénoud, Sion

Dr Jacques de Haller, Berne

Dr Monique Gauthey, Genève

Dr Patrick Haemmerle, Fribourg

Dr Daniel Herren, Zurich

Dr Christin Romann, Zurich

Représentants des sociétés de disciplines médicales

Prof. Verena Briner, Lucerne
Société suisse de médecine interne

PD Dr Thomas Berger, Lucerne
Société suisse de pédiatrie

Prof. Pavel Dulguerov, Genève
Société suisse d'ORL

Prof. Marcel Jakob, Bâle
Société suisse de chirurgie

Dr Dora Knauer, Genève
Société suisse de psychiatrie

Prof. Peter Miny, Bâle
Société suisse de génétique médicale

Représentantes des sciences des soins

Dr Cornelia Oertle Bürki, Berne

Tiziana Sala Defilippis, Manno
sans droit de vote
à partir du 24.5.2011

Prof. Astrid Schämamm, Winterthour
sans droit de vote
à partir du 24.5.2011

Nicole Seiler, Delémont

Représentant de la société suisse des dentistes

–

Représentant de la société suisse des pharmaciens

–

Représentant de la société suisse des vétérinaires

PD Dr Tony Glaus, Zurich

Représentant de l'office fédéral de la santé publique

lic. iur. Pascal Strupler, Berne

Représentant de l'office vétérinaire fédéral

Dr Hans Wyss, Berne

Représentant de l'Union des sociétés suisses de biologie expérimentale (sans droit de vote)

Prof. Michael Hengartner, Zurich

Prof. Hans Uwe Simon, Berne

Représentant de l'Académie suisse des sciences naturelles (ScNat) (sans droit de vote)

Prof. Denis Monard, Bâle

Représentant de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH)
(sans droit de vote)

Dr Erwin Koller, Uster

Représentant de l'Académie suisse des sciences techniques (ASST) (sans droit de vote)

vacant

Comité de direction



Prof. Peter Meier-Abt
Bâle
Président
à partir du 1.7.2011



Prof. Peter M. Suter
Genève
Président
jusqu'au 30.6.2011
Vice-Président
à partir du 1.7.2011



Prof. Walter Reinhart
Coire
Vice-Président



Dr. Dieter Scholer
Bottmingen
Questeur



Dr Jacques de Haller
Berne
Président FMH



Prof. Christian Kind
St.-Gall
Président CCE



Prof. Anne-Françoise Allaz
Genève



Prof. Verena Briner
Lucerne
à partir du 24.5.2011



Prof. Stephanie Clarke
Lausanne



Prof. Annemarie Kesselring
Berne



Prof. Urs Metzger
Zurich



Prof. Fred Paccaud
Lausanne



Prof. Martin Schwab
Zurich

Commissions

Les rapports annuels des commissions peuvent être consultés sur le site web
(sous portrait → commissions)

Commission Centrale d’Ethique

Prof. Christian Kind, St.-Gall
Président

PD Dr Markus Zimmermann-Acklin, Fribourg
Vice-président

Dr Hermann Amstad, Bâle
Secrétaire générale, ex officio

Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich

Prof. Thomas Bischoff, Lausanne

PD Dr Nicole Bürki, Liestal

Dr Monique Gauthey, Genève

Prof. Bruno Gravier, Prilly

Dr Daniel Grob, MHA, Zurich

Prof. Samia Hurst, Genève

Dr Roland Kunz, Affoltern a. Albis

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Président SAMW, ex officio

lic. theol. Settimio Monteverde, MAE, Bâle

Dr Valdo Pezzoli, Lugano

Dr Fritz Ramseier, Königsfelden

Prof. Bara Ricou, Genève

lic. iur. Michelle Salathé, MAE, Bâle
Secrétaire générale adjointe, ex officio

Prof. Dominique Sprumont, Neuchâtel

Dr Susanna Stöhr, Bâle

Prof. John-Paul Vader, Lausanne

Marianne Wälti-Bolliger, Tramelan

Dr Philipp Weiss, Bâle

Commission Chef de laboratoires

Dr Hans H. Siegrist, La Chaux-de-Fonds
Président, FAMH

Prof. Jacques Bille, Lausanne
SGM, jusqu’au 30. 6. 2011

Prof. Clemens Dahinden, Berne
SGAI

Dr Pierre Hutter, Sion
SGMG

Prof. Walter Reinhart, Coire
ASSM, à partir du 24. 5. 2011

Dr Andreas Schmid, Berne
SAV

Prof. Jacques Schrenzel, Genève
à partir du 24. 5. 2011

Prof. Walter Wuillemin, Lucerne
SGH

Prof. Arnold Von Eckardstein, Zurich
SGKC

Commission consultative pour la mise en pratique des directives
«Collaboration corps médical-industrie»

Prof. Walter Reinhart, Coire Président	Prof. Thomas F. Lüscher, Zurich
Dr Gilbert Abetel, Orbe	Dr Christian Marti, Winterthour
Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève	Dr Alain François Michaud, Nyon
Dr Hermann Amstad, Bâle ex officio	Dr iur. Jürg Müller, Bâle
Prof. Jérôme Biollaz, Lausanne	Prof. Reto Obrist, Sierre
Dr iur. Dieter Grauer, Zurich	Dr Gert Printzen, Berne
Prof. Hans-Rudolf Koelz, Uitikon	Dr Urs Strebel, Männedorf
	Dr Markus Trutmann, Bienne

Commissions d'accompagnement «Qualité»

Prof. Urs Metzger, Uitikon Waldegg Président	Dr Norbert Rose, St.-Gall
Dr Hermann Amstad, Bâle	Prof. Anthony Staines, Clarmont
Dr Pierre Chopard, Genève	Stefan Steccanella, Berne
Adriana Degiorgi, Lugano	Prof. Johann Steurer, Zurich
Dr Daniel Herren, Zurich	lic. rer. pol. Thomas Straubhaar, Berne
Dr René Kühne, Dübendorf	Dr Daniel Suter, Bâle
Dr Valérie Legrand-Germanier, Lausanne	Prof. Jean-Blaise Wasserfallen, Lausanne
Dr Christa Leutert, Berne à partir du 24. 5. 2011	Dr Heidemarie Weber, Bâle

Commission des Bibliothèques Biomédicales

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle Président	Martin Gränicher, Berne
Dr Katrin Cramer, Bâle ex officio	Ida-Maria Mäder, Berne
Heidrun Janka, Bâle à partir du 1. 7. 2011	Tamara Morcillo, Genève
Isabelle De Kaenel, Lausanne	Anna Schlosser, Zurich
Yvonne Finke, Bâle	Mirko von Elstermann, Bâle jusqu'au 1. 7. 2011

Commission d'évaluation des Prix Théodore Ott et Robert Bing

Prof. Peter M. Suter, Genève Président, jusqu'au 30. 6. 2011	Prof. Adrian Merlo, Berne
Prof. Peter Meier-Abt, Bâle Président, à partir du 1. 7. 2011	Prof. Hanns Möhler, Zurich
Dr Dieter W. Scholer, Bottmingen	Prof. Roger Nitsch, Zurich
Prof. Stephanie Clarke, Lausanne	Prof. Margitta Seeck, Genève
Dr Katrin Cramer, Bâle ex officio	Prof. Esther Stoeckli, Zurich
	Prof. Werner Strik, Berne

Commission d'éthique pour l'expérimentation animale

Prof. Marianne Geiser Kamber, Berne
Présidente

PD Dr Christina Aus der Au, Bâle
jusqu'au 24. 11. 2011

Prof. Bernard Baertschi, Genève
jusqu'au 24. 11. 2011

Dr Alessandra Bergadano, Bâle
à partir du 24. 11. 2011

PD Dr Andreas Brenner, Bâle

Prof. Kurt Bürki, Zurich
jusqu'au 24. 11. 2011

Dr Christine Clavier, Lausanne
à partir du 24. 11. 2011

Dr Katrin Cramer, Bâle

Dr Katherina Friedli, Ettenhausen
à partir du 24. 11. 2011

Dr Andreas Gutzwiller, Posieux

Prof. Edith Hummler, Lausanne
jusqu'au 24. 11. 2011

Prof. Stephan Jakob, Berne

Prof. Beatrice Lanzrein, Berne

PD Dr Birgit Ledermann, Münchenstein

PD Dr Beat M. Riederer, Lausanne

Prof. Gregor Rainer, Fribourg

lic. iur. Markus Tinner, Zurich

lic. phil. nat. Jacques Voland, Berne
à partir du 24. 5. 2011

Prof. Hanna Würbel, Berne
à partir du 24. 11. 2011

Commission d'évaluation du Fond KZS

Prof. Peter M. Suter, Genève
Président, jusqu'au 30. 6. 2011

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Président, à partir du 1. 7. 2011

Prof. Bernard Baertschi, Genève

Dr Katrin Cramer, Bâle
ex officio

Prof. Matthias Egger, Berne
jusqu'au 8. 2. 2011

Prof. Bernice Elger, Genève

Prof. Andreas U. Gerber, Burgdorf

Prof. Jacques Philippe, Genève

Prof. Rebecca Spirig, Zurich

Dr Dieter W. Scholer, Bottmingen

Commission de nomination

Prof. Claude Regamey, Villars-sur-Glâne
Président

Dr Hermann Amstad, Bâle

Dr Werner Bauer, Künsnacht

Prof. Francesco Cavalli, Bellinzona

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne

Prof. Karl-Heinz Krause, Genève
à partir du 24. 11. 2011

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
à partir du 1. 7. 2011

Prof. Heini Murer, Zurich

Prof. Walter Reinhart, Coire
à partir du 24. 11. 2011

Prof. Bernard C. Rossier, Lausanne

Prof. Jürg Schifferli, Bâle
jusqu'au 15. 11. 2011

Prof. Peter M. Suter, Genève
à partir du 30. 6. 2011

Prof. Martin Täuber, Berne
à partir du 24. 11. 2011

Commission fluor et iode

Prof. Michael Bruce Zimmermann, Zurich
Président
Prof. Ursula Ackermann-Liebrich, Bâle
Dr Michael Beer, OFSP, Berne
Prof. Hans Bürgi, Soleure
Prof. Hans Gerber, Berne

Directeur Dr. Jürg Lieberherr, Schweizerhalle
Prof. Thomas M. Marthaler, Zurich
Prof. Christoph A. Meier, Zurich
Dr Giorgio Menghini, Zurich
Prof. Jürg Meyer, Riehen
Dr Katharina Quack Lötscher, Zurich

Commission nationale d'experts du programme MD-PhD

Prof. Primus-Eugen Mullis, Berne
Président et représentant de l'ASSM

Prof. Hugues Abriel, Berne
Fondation Prof. Dr Max Cloëtta

Prof. Henri Bounameaux, Genève
Fondation Louis-Jeantet
jusqu'au 31. 12. 2011

Prof. Charlotte Braun-Fahrländer, Bâle
SSPH+

Dr Katrin Cramer, Bâle
ASSM, ex officio

Prof. Markus Heim, Bâle
FNS

Dr Rolf Marti, Berne
Recherche suisse contre le cancer

Prof. Denis Monard, Bâle
Fondation Suisse de recherche sur
les maladies musculaires

Prof. Ernst Niggli, Berne
FNS

Prof. Giatgen A. Spinaz, Zurich
Fondation Velux

Dr Andreas Wallnöfer, Bâle
Roche

Dr Christoph Meier, Berne
FNS, ex officio

Commission Recherche et Réalisation en médecine appliquée (RRMA)

Prof. Alain Pécoud, Lausanne
Président, jusqu'au 31. 7. 2011

Dr Klaus Bally, Bâle

Prof. André Busato, Berne

Dr Katrin Cramer, Bâle
ex officio

Prof. Jacques Cornuz, Lausanne
à partir du 1. 8. 2011

Dr Markus Peter Gnädinger, Steinach

Dr Catherine Goehring, Biasca

Dr Dagmar Haller, Genève

Dr Beat Knechtle, St.-Gall

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
ex officio, à partir du 1. 7. 2011

Prof. Thomas Rosemann, Zurich
Président, à partir du 1. 8. 2011

Prof. Peter M. Suter, Genève
ex officio, jusqu'au 30. 6. 2011

Prof. Jean-Marie Tschopp, Crans-Montana

Conseil de la Fondation de Bourses en médecine et biologie (FSBMB)

Prof. Bernhard H. Lauterburg, Berne
ASSM, Président

Prof. Mark Suter, Zurich
GST, Vice-Président

Prof. Jürg H. Beer, Baden
FNS, jusqu'au 31.12.2011

Prof. Christoph Beglinger, Bâle
FMH

Prof. Ruth Chiquet-Ehrismann, Bâle
Novartis AG

Dr Katrin Cramer, Bâle
SAMW

Prof. Christian Gerber, Zurich
ASSM

Prof. Urs Gerber, Zurich

Dr Francesco Hofmann, Bâle
Novartis AG, jusqu'au 31.4.2011

Prof. Reto Krapf, Bâle
FNS

Prof. Adrian Ochsenbein, Berne
FMH

Prof. Stephan Rohr, Berne
ASSM

Prof. Markus Rudin, Zurich

Prof. Stephan Ruetz, Bâle
à partir du 19.5.2011

Prof. Beat Schwaller, Fribourg
SAMW

Dr Barbara Stolz, Bâle
Novartis AG

Secrétariat: Franziska Marti, Berne

Questeur: Béat-Gustave Bridel, Lucerne

Jubiläumstiftung der Schweizerischen Lebensversicherungs- und Rentenanstalt für Volksgesundheit und medizinische Forschung

Dr Rolf Dörig, Zurich
Président

Prof. Andreas J. Steck, Bottmingen
ASSM, Vice-Président

lic. iur. Hans-Peter Conrad, Zurich

Prof. Paul Embrechts, Oberrohrdorf

lic. iur. Beat Hubacher, Lieli-Oberwil

Prof. Viktor E. Meyer, Zurich
ASSM

PD Dr Giorgio Mombelli, Locarno
ASSM

Jury du Prix Média en médecine

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne
Présidente

Dr Katrin Cramer, Bâle
ex officio

Michele Ferrario, Lugano

Prof. Renato L. Galeazzi, St.-Gall

Isabelle Moncada, Genève

Dr Hans Stefan Rüfenacht, Bâle

Stefan Stöcklin, Bâle

Secrétariat général



Dr méd. Hermann Amstad, MPH
Secrétaire général
h.amstad@samw.ch



lic. iur. Michelle Salathé, MAE
Secrétaire générale adjointe
Responsable Ressort Éthique
m.salathe@samw.ch



Dr sc. nat. Katrin Crameri
Collaboratrice scientifique
Responsable Ressort Science et Recherche
k.crameri@samw.ch



lic. théol., dipl. biol. Sibylle Ackermann
Collaboratrice scientifique
Ressort Éthique
s.ackermann@samw.ch



Dominique Nickel
Traduction et administration
d.nickel@samw.ch



Manuela Hug
Administration
m.hug@samw.ch

Contact

Académie Suisse des
Sciences Médicales
Petersplatz 13, CH-4051 Bâle
T + 41 61 269 90 30, F + 41 61 269 90 39
mail@samw.ch, www.assm.ch



SAMW

Schweizerische Akademie
der Medizinischen
Wissenschaften

ASSM

Académie Suisse
des Sciences Médicales

ASSM

Accademia Svizzera delle
Scienze Mediche

SAMS

Swiss Academy
of Medical Sciences